



PROJET ASSOCIATIF

du

Club des Randonneurs du Pyla et du Bassin d'Arcachon

Historique :

Création en 1972 par Françoise LAFON, présidente du Syndicat d'Initiative du Pyla sur Mer, d'une section destinée à la randonnée pédestre dénommée « Club des Randonneurs du Pyla ».

Octobre 1987 : les statuts de notre Association, régie par la Loi de 1901, ont été déposés en Préfecture de Gironde. Les objectifs définis étaient d'organiser des randonnées pédestres, d'assurer la promotion de cette pratique sportive et de participer à la création et à l'entretien des sentiers balisés; ces activités sont placées sous l'égide de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre (FFRandonnée) à laquelle le Club doit être régulièrement affilié.

Progressivement, le nom a évolué devenant le « Club des Randonneurs du Pyla et du Bassin d'Arcachon » et l'activité de marche nordique a ensuite été rajoutée au programme en 2012.

Valeurs :

Respect en tous points :

- du Contrat d'Engagement Républicain concernant les associations,
- de la Charte du Randonneur de la FFRandonnée,
- de la Charte éthique et de déontologie de la FFRandonnée.

Favoriser la santé des adhérents par la pratique d'activités physiques et sportives.

Créer du lien social entre les adhérents mais également avec l'extérieur, que ce soit avec des personnes en situation de handicap ou non.

Missions :

Former des animateurs permettant d'encadrer des groupes de randonneurs en toute sécurité et de motiver les individus pour les activités proposées, dans le respect de l'environnement.

Former des baliseurs et autres spécialistes pour la création et l'entretien de sentiers balisés sur l'ensemble de notre secteur géographique.

Proposer un programme de randonnées et de séances de marche nordique dans lequel chacun peut trouver le type de sortie qui correspond à ses capacités et à ses souhaits, en termes de distance parcourue et de rythme de marche.

Proposer des sorties ou voyages permettant de « gravir des montagnes » ou « découvrir de nouveaux espaces » tout en respectant l'équilibre écologique des lieux.

Développer les connaissances des uns et des autres en termes de patrimoine, de faune et de flore des territoires traversés.

Aider à l'organisation de journées au profit de personnes en situation de handicap et repérer, baliser des sentiers qui leur seront accessibles.

Organiser des actions caritatives ou y participer.

Aider les municipalités dans leur approche sportive au profit de leurs administrés.

S'ouvrir aux non-adhérents pour défendre les valeurs de la FFRandonnée et leur donner envie de découvrir notre environnement tout en marchant.

Favoriser le lien social au sein du club.

Projets de développement :

- Renforcer l'encadrement de nos activités physiques par la formation de nos animateurs.
- Favoriser le bénévolat afin de pouvoir assurer toutes nos missions.
- Entretien des sentiers avec leurs balisages afin de faciliter au plus grand nombre la découverte du Tour du Bassin et du Val de l'Eyre, tout en respectant notre environnement.